

Nouveauté : une seule fiche pour inscrire une même famille à une même activité

	NOM	Prénom	Date naissance	Discipline / instrument	Nom du professeur	Jour	Heure
1							
2							
3							
4							
5							

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT VOTRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE DE MUSIQUE :

Pour les cours d'instrument en cours individuel, vous pouvez participer gratuitement à :

- Formation musicale (culture musicale appliquée, formation rythmique)
- Pratiques collectives (ensemble, atelier, chorale)

	Adhérent 1	Adhérent 2	Adhérent 3	Adhérent 4	Adhérent 5
Formation musicale					
Niveau :					
Jour :					
heure :					
Pratique collective					
ensemble :					
chorale :					
atelier :					

Location d'un instrument (sous réserve de disponibilité) OUI NON

Tarifs : 120 € / an (Clarinette, flûte traversière, hautbois, trombone enfant, trompette, saxo)

Je souhaite m'impliquer en tant que bénévole dans la vie de l'école de musique :

OUI NON

mail ou n° de téléphone :



Pour les habitants de Castanet-Tolosan, afin de bénéficier du tarif castanéen, pensez à apporter un justificatif de domicile.

TOURNEZ LA PAGE SVP POUR LA PARTIE REGLEMENT

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRE : l'adresse E-mail est nécessaire pour vous communiquer des informations sur le fonctionnement de votre activité (absence intervenant, déplacement cours...).

ADRESSE E-MAIL :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom / prénom / téléphone :

Nom / prénom / téléphone :

Pour les mineurs : Nom du père :

Nom de la mère :

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

RÈGLEMENTS :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

JUSTIFICATIF DOMICILE : OUI NON CONTRÔLE CARTE MJC QF %

	Adhérent 1	Adhérent 2	Adhérent 3	Adhérent 4	adhérent5
Cotisation annuelle					
Mode règlement chèque/prélèvement/espèce s/chèques vacances					
Nb de mensualités pour chèque/prélèvement					

n° RUM :

Pour les prélèvements, fournir un IBAN (RIB) + un mandat rempli (disponible à l'accueil ou sur le site de la MJC)

Chèques vacances :

€ (uniquement cotisation et non remboursable)

Autres :

REÇU DE RÈGLEMENT : Pour recevoir un reçu de règlement :

Adressez votre demande à partir du 15 octobre. soit par mail (accueil@mjccastanet.fr) soit par courrier. Un reçu de règlement vous sera envoyé par mail (prioritairement) ou par courrier.

ABANDON EN COURS D'ANNÉE : Remboursement sous certaines conditions - Article n° 30 du règlement intérieur de l'association + résolution du Conseil d'administration sur le remboursement en date du 21 mai 2013, «**tout abandon en cours d'année, quelle qu'en soit la raison, donnera lieu au paiement de frais administratifs de 15€**»

DÉCLARATION :

Je soussigné(e), (nom prénom)

(adhérent ou responsable légal de l'adhérent) déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et

m'engage à la réactualiser en cas de changement d'adresse ou autre.

Date :

Signature manuscrite